



COMMUNIQUE DE PRESSE

La FFT se félicite de la reprise du tennis et des disciplines associées en extérieur dès le 28 novembre

Paris, le 26 novembre 2020

La Fédération Française de Tennis se félicite des annonces du Premier ministre permettant une reprise du tennis et des disciplines associées en extérieur, dans le cadre d'un protocole sanitaire adapté, dès ce samedi 28 novembre pour les mineurs mais aussi pour les adultes, dans un rayon de 20 km et dans le respect du temps imparti de 3 heures.

« Cette reprise, dès samedi, constitue une excellente nouvelle pour la pratique sportive en extérieur dans nos clubs. Nous avons convaincu les pouvoirs publics. Nous l'avons fait avec pugnacité et en nous appuyant sur l'exemplarité des clubs qui, en responsabilité, ont mis en place avec succès les protocoles sanitaires stricts de notre fédération dès le printemps. Je remercie le Ministère des sports et l'ensemble des services de l'Etat concernés de la qualité de leur écoute. Nous poursuivons notre travail de concertation en vue de l'étape 2 du déconfinement, avec la même volonté de servir et encourager la pratique au sein de nos clubs », explique Bernard Giudicelli, Président de la FFT.

Dès aujourd'hui, la FFT a fait parvenir au ministère chargé des sports un projet de protocole sanitaire tirant toutes les conséquences de cette annonce et permettant de concilier la protection de la santé de tous et la reprise de la pratique en extérieur. Le ministère chargé des sports publiera une nouvelle instruction que nous ne manquerons pas de vous communiquer.

Contact presse

Nicolas BEAUDELIN

Tél. : 01 47 43 48 15 – nbeaudelin@fft.fr